



CONCERTATION PREALABLE – COMMUNE DE CHERVES-RICHEMONT

La société Hennessy souhaite développer son activité pour répondre à la demande de ses clients. Cela nécessite un agrandissement de ses équipements dont une partie importante concerne le territoire communal de Cherves-Richemont. Sont concernés les lieux-dits Haut-Bagnolet et Bas-Bagnolet, pour une surface estimée à environ 26 hectares.

Par délibération en date du 28 mars 2019, la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac, compétente en matière d'urbanisme, a prescrit, une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cherves-Richemont, seule procédure permettant la réalisation de ce projet.

Le dossier étant finalisé, la concertation préalable se déroulera du **lundi 28 octobre 2019 au lundi 18 novembre 2019 inclus**.

Le public est invité à consulter le dossier et à faire part de ses observations et propositions :

- Au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac : 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac
 - o Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30,
 - o Les vendredis de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00.
- A la mairie de Cherves-Richemont, 2 place du Champ-de-Foire, 16370 Cherves-Richemont
 - o Les lundis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
 - o Les mardis et jeudis de 9h00 à 12h30
 - o Les mercredis et vendredis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Sur le site internet de Grand Cognac : www.grand-cognac.fr

Pendant la durée de la concertation, les observations pourront être consignées sur deux registres déposés respectivement au siège de Grand Cognac et à la mairie de Cherves-Richemont aux dates et heures indiquées ci-dessus. Elles pourront également être adressées par voie postale à l'adresse suivante :

M. Jérôme Sourisseau, Président
Concertation dans le cadre de la déclaration de projet de Cherves-Richemont
Hôtel de Communauté - Grand Cognac Communauté d'agglomération
6 rue de Valdepeñas CS 10216 - 16111 COGNAC

Le bilan de cette concertation sera rendu public dans un délai de trois mois et disponible en mairie de Cherves-Richemont, au siège de la communauté d'agglomération de Grand Cognac et sur le site internet de Grand Cognac.

Aucun garant n'a été défini pour cette concertation préalable. Les informations relatives à ce dossier peuvent toutefois être demandées à Olivier FLORINE, chargé de mission PLU à la Communauté d'agglomération de Grand Cognac (05.45.32.79.63 – olivier.florine@grand-cognac.fr).

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr



